

ED STIC - Réunion du 28 octobre 2004

(Eric W en remplacement de Marie- Fabien F)

Nous sommes intervenus trois fois, en fonction des remarques émises par des doctorants avant la réunion, concernant le montant des bourses régions, la répartition des moniteurs, et un point sur les formations. Le conseil, qui avait connaissance des problèmes et qui partageait notre point-de-vue les a bien intégrées et a à chaque fois réagi favorablement.

1/ Compte-rendu de la réunion du 20/09/04 avec M Marouani, Président de l'Université

- Le secrétariat de l'ED STIC a besoin d'un poste, et n'a aujourd'hui qu'un ½ poste.
- Concernant la formation des doctorants, le secrétariat est mutualisé, càd que toutes les décisions sont coordonnées par lui et pour tous les « membres partenaires ».
- 5 des 6 Masters « recherche » liés jusqu'à peu à l'ED STIC sont rattachés à la future UFR Polytech (Rocca est chargé de la mission de création de l'UFR) => un pôle STIC fort est bon pour l'Université, qui a donc un avis très favorable au rattachement de l'ED STIC à Polytech.

RMQ1 : depuis peu les Masters (devenus purement 2^e cycle) ont été séparés de leur ED (3^e cycle uniquement). Le recrutement des futurs thésards devrait se faire de manière plus impartiale, il suivra la logique d'un concours ouvert à tous les possesseurs d'un Master (ce qui peut poser des problèmes entre les Master pro et les Master recherche).

RMQ2 : un seul rattachement envisageable (rattachement plutôt scientifique mais concerne aussi gestion administrative, etc.). Pb : risque de perte d'impact si ED coupée de l'UFR Sciences (spécialisation trop forte, perte de l'aura de l'UFR ?). Un unique rattachement à Polytech permettrait une gestion plus simple, moins coûteuse en temps et en énergie (pbs humains) et favoriserait une meilleure répartition des heures au sein des différentes formations.

2/ Soutenances thèses – HDR : rappel des nouvelles règles

- Codirection possible : HDR + non-HDR ou bien 2 disciplines engagées.
- Différence avec cotutelle : la cotutelle correspond à un directeur de recherche dans chaque pays, avec parité du jury à 1 prêt (ex : 3+2 ou 2+3), avec une procédure pour la soutenance identique à celle observée en France (si soutenance à l'étranger). Document rédigé dans l'une des 2 langues, ou en anglais. En général, pas de règle pour l'oral.
- HDR : possibilité de candidater si le candidat...
 - a encadré ou co-encadré une ou plusieurs thèse(s)
 - a montré une autonomie vis-à-vis de l'ancien directeur de thèse et de la discipline de thèse (ie si publiés dans d'autres domaines)
 - ou, dans l'absence de titre de docteur, si le candidat est une « personnalité » (= dimension scientifique internationale).C'est maintenant le Conseil Scientifique de l'Université qui donne son avis (ce n'est plus l'ED).
- Commission des thèses statue sur la reconnaissance ou non de l'état de « personnalité » (jugement au cas par cas plutôt que définition des critères).

- Mutualisation des salles de soutenances entre les labos partenaires => plus besoin de dérogation à partir du moment où l'accord est porté dans la convention labo-Université. La convention est nécessaire pour 2 labos (dont l'INRIA). Avantages : moins de paperasse et technologies dispos pour tous (visioconf par exemple, bien que cet exemple reste une demande à émettre, afin de rendre la visioconf possible si 1 personne n'est pas dispo, et ce point reste délicat – pas encore accepté par le Conseil Scientifique).
- Rédac en anglais : demande obligatoire et présence obligatoire d'un « chapeau » écrit en français (entre 5 et 25 pages, à clarifier) la question reste en suspend dans le cas du label européen.
C'est différent pour les cotutelles : pas d'obligation de chapeau en français (résumé de ½ page suffit).

RMQ1 : le conseil a donc soulevé le problème de l'obtention d'une autorisation d'avoir recours à la visioconférence en cas de problème de transport pour ne pas annuler la soutenance. Cette question reste un sujet sensible mais il a été décidé de travailler dans son sens.

3/ Bourses régions

Pour l'instant 45 doctorants se sont inscrits en thèse.

Les doctorants ayant une bourse région ont le droit de candidater au monitorat (bourses MESR = environ 1/3 du nb total de bourses à l'ED). Nécessité d'une politique de financement complémentaire de cette bourse de la part de tous les labos, afin de la rendre compétitive avec la bourse MESR, afin de permettre à ceux qui peuvent obtenir cette bourse région de pouvoir la choisir, à rémunération égale avec la bourse MESR – ce qui libérerait alors une bourse supplémentaire MESR au lieu que l'étudiant choisisse cette dernière et laisse tomber la bourse région (cf. exemple cas légitime de Fred Hamelin). Un autre problème au niveau des dates d'attribution de ces bourses a été mis en avant car elles ne sont pas compatibles avec une candidature à une bourse MESR (la réponse arrive trop tard).

Montage du financement : région-UNSA-organisme (entre 20 et 50% pris en charge par l'organisme, que ce soit une PME ou une structure forte).

A noter : certains labos (dont l'INRIA) pratiquent déjà cette politique de compensation de la bourse régi, au contraire de l'I3S, par exemple.

Il a été proposé par le conseil de demander à la région de faire un effort financier pour augmenter sa bourse au même niveau d'une bourse MESR.

Motivation de demandes d'allocations hors département STIC (pour avoir des financements venant d'autres domaines), dans les Directions Scientifiques secondaires (ex en Maths, Sc de l'ingénieur, Sc de la Vie (modélisation du vivant, ...), etc.). L'ED SFA (Sc Fondamentales et Applications) l'a fait avec succès.

Scoop de Barlaud mais qui a suscité l'inquiétude quant au fonctionnement du système actuel : une ou plusieurs bourses en Informatique sont encore dispos (il a eu la nouvelle avant-hier, la deadline étant hier) => candidatures éventuellement acceptées si formulées avant ce soir... Certains membres ont proposé un boycott national avec suivi média mais sans suite ...

4/ Monitorat

Le nb de chapeaux est connu le 4 octobre. **Il est à déplorer que le nombre de chapeaux de moniteurs soit passé de 54 à 35** (mais pour l'instant sans perte de poste pour l'ED STIC).

Le classement « monitorat » suivi est en fait le classement « allocations recherche ».

Pour le problème actuel de la clarté dans la répartition des moniteurs aux différents départements des différents UFR, le désir général est de tendre vers plus de concertation (physique) en organisant dès l'année prochaine une réunion des différents UFR (Sc, IUT et Polytech) en incluant un représentant des doctorants dans les discussions. Ceci favorisera les discussions et palliera au problème du manque d'information et de communication qui se posait jusqu'à cette année aux nouveaux moniteurs.

Il est à noter que les moniteurs ne doivent en aucun cas être responsables d'une formation et tout abus doit être reporté au conseil.

5/ Le site de l'AD

Barlaud a invité l'ensemble des personnes présentes à voir dès maintenant le contenu du site, et a insisté sur la volonté d'inclure l'AD dans la caisse à outils de l'ED. Une des missions importantes attribuées à l'AD est le suivi des doctorants après la thèse, moyen crucial d'évaluer et d'améliorer la politique et le fonctionnement de l'ED.

Voir aussi les points déjà vus avec Barlaud sur le site lui-même. Un lien est déjà existant du site de l'ED vers celui de l'AD.

6/ Les formations de l'ED

Dans les questions diverses nous avons soulevé le problème du manque de communication existant autour de ces formations. L'ED a une forte motivation de souplesse et d'utilité. Le sentiment général est qu'il ne faut pas forcer les doctorants à suivre des formations qui ne leur plaisent pas (les problèmes d'intérêt des étudiants pour les formations CIES sont connus) et que le but n'est certainement pas de « compter jusqu'à 90 sur nos doigts ».

Il est vraiment important que les doctorants communiquent au conseil sur la qualité des formations pour que les formations inutiles soient simplement supprimées.

En vrac :

- le quota de 90 heures va peut-être être ramené à 60 (ie pas de formation pour les 3^e années)
- les moniteurs sont exemptés de ces 30 H, puisqu'ils suivent déjà la formation CIES
- les formations ne vont pas être abandonnées
- lors des futures réunions de la CSD (commission de suivi et d'accompagnement, voir web ED), l'ED cherchera à améliorer la communication en incluant notamment un ou plusieurs représentants des doctorants dans le cercle.

En conclusion de cette réunion : l'AD devrait de son côté gagner en organisation et en communication avec l'ED. Le conseil de l'ED est très attentif à tout retour sur expérience possible de la part des doctorants, et c'est ceci que l'on doit chercher à améliorer en premier lieu.